

Le Collège National des Architectes Français a le plaisir de vous inviter
à sa prochaine Table Ronde Nationale Technique et Juridique sur le thème :

CONCILIATION & MEDIATION EN EXPERTISE : NOUVELLES PRATIQUES, NOUVELLE PHILOSOPHIE ?

*A propos de l'abrogation de l'article 240 du CPC qui stipule que « Le Juge ne peut
donner au technicien, mission de concilier les parties. »*

Date

Vendredi 27 mars 2026

14h00 - 18h00 (Émargement dès 13h45)

Lieu

Société Française des Architectes

247, rue Saint-Jacques, 75005 Paris

Présentation

L'abrogation de l'article 240 du Code de procédure civile qui stipulait que « *Le Juge ne peut donner au technicien, mission de concilier les parties* » ouvre un nouveau champ de perspectives dans les missions qui nous sont confiées, auquel nous ne sommes que très rarement formés : la conciliation et la médiation. Comment ? Quand ? Sous quelle forme ?

Quelles différences séparent conciliation et la médiation ? Quels aspects les rapprochent ?

Par-delà ces questionnements, c'est toute une approche de notre fonction d'Expert que nous devons nous réapproprier.

Intervenants

Mme Flavie Le Tallec, magistrate, sous-directrice du droit civil, dir. des affaires civiles et du sceau, Ministère de la Justice

M. Fabrice Vert, magistrat, premier vice-président au Tribunal judiciaire de Paris, vice-président de Gemme France, membre du Conseil national de la médiation

Maître Angela Albert, avocate au Barreau de Paris spécialiste en droit immobilier & de la construction, médiatrice près les Cours d'appel de Paris et Versailles, formatrice en médiation

Maître Jean-Marc Albert, avocat au Barreau de Paris spécialiste en droit immobilier & de la construction, médiateur près les Cours d'appel de Paris et Versailles, formateur en médiation

M. Didier Faury, Expert-comptable, Expert près les Cours administratives d'appel de Paris et Versailles, médiateur près les Cours d'appel de Paris et Versailles. Expert honoraire près la Cour d'appel de Paris. Expert honoraire agréé par la Cour de cassation. Président d'honneur du CNCEJ, de l'UCECAP, de la CNECJ et de l'IEAM

Programme

1. Texte introductif par M. Nicolas Bual
2. Ce que prévoient les textes, comment les vivre et les interpréter, par Mme Flavie Le Tallec
3. La position du Tribunal par M. Fabrice Vert
4. Les horizons de formation, par Maître Angela Albert et Maître Jean-Marc Albert
5. Cas concrets : écueils et succès par M. Didier Faury

Public Visé

Architectes, Experts, Ingénieurs, Avocats,
Magistrats, Professionnels du bâtiment

Durée

4 heures de
formation

Attestation

Attestation de présence
délivrée en fin de la journée

À la lueur de l'expérience des intervenants, nous instituerons un débat avec la salle. Les échanges pourront se poursuivre sur place, à la fin de la séance autour d'un verre.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, Maître, Madame, Monsieur, chère Consœur, cher Confrère, l'expression de nos salutations distinguées.

Les organisateurs de la table ronde

Nicolas BUAL / Yann CHERRIER
Architectes DPLG, experts de justice

1/2

FICHE D'INSCRIPTION ATTESTATION DE PRÉSENCE À LA FORMATION 189^e Table Ronde Nationale Technique et Juridique CONCILIATION & MEDIATION EN EXPERTISE : NOUVELLES PRATIQUES, NOUVELLE PHILOSOPHIE ?

17 Date

Vendredi 27 mars 2026

14h00 - 18h00 (Émargement dès 13h45)

Lieu

Société Française des Architectes

247, rue Saint-Jacques, 75005 Paris

INTERVENANTS

Mme Flavie Le Tallec, magistrate, sous-directrice du droit civil, dir. des affaires civiles et du sceau, Ministère de la Justice

M. Fabrice Vert, magistrat, premier vice-président au Tribunal judiciaire de Paris, vice-président de Gemme France, membre du Conseil national de la médiation

Maître Angela Albert, avocate au Barreau de Paris spécialiste en droit immobilier & de la construction, médiatrice près les Cours d'appel de Paris et Versailles, formatrice en médiation

Maître Jean-Marc Albert, avocat au Barreau de Paris spécialiste en droit immobilier & de la construction, médiateur près les Cours d'appel de Paris et Versailles, formateur en médiation

M. Didier Faury, Expert-comptable, Expert près les Cours administratives d'appel de Paris et Versailles, médiateur près les Cours d'appel de Paris et Versailles. Expert honoraire près la Cour d'appel de Paris. Expert honoraire agréé par la Cour de cassation. Président d'honneur du CNCEJ, de l'UCECAP, de la CNECJ et de l'IEAM

NOM et Prénom du participant : _____

En qualité de : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Email : _____

Sera présent(e) au cocktail qui suivra : ☐ NON ☐ OUI

Inscription obligatoire par retour de @ : experts.architectes@cneaf.fr

avec règlement par **virement** (RIB en PJ) / chèque sur place sous réserve de places disponibles

L'inscription ne sera prise en compte qu'à la réception de l'inscription (fiche) et du règlement, et dans la limite de la jauge de la salle

> Membre du CNEAF à jour de cotisation / CREA de rattachement : _____ **0 €** ☐

> Autre **80 €** ☐

> Étudiant - INVITÉ ☐ > Magistrat - INVITÉ ☐ > Conférencier - INVITÉ ☐

Ce coupon vaut attestation comptable - Association loi 1901, le CNEAF n'est pas assujéti à la TVA.

ATTESTATION DE PRÉSENCE À LA FORMATION REMISE SUR PLACE

Aucun envoi ni duplicata ne sera délivré

Je soussignée Huguette VERNAY, Présidente du Collège National des Experts Architectes Français, atteste que la personne susnommée a effectivement participé à la formation ci-dessus d'une durée de **4 heures**. En foi de quoi, est délivrée cette présente attestation.

Fait à Paris, le :
Huguette VERNAY,
Présidente du CNEAF

Cette attestation est remise sur place à la fin de la formation et est valable uniquement revêtue du cachet du CNEAF et de la signature de sa Présidente. Tout usage frauduleux du présent document est passible de sanctions pénales.

CLAUDE DE CONSENTEMENT – DROIT À L'IMAGE

Je suis informé(e) que des photographies et/ou vidéos pourront être réalisées au cours de la Table Ronde Nationale Technique et Juridique organisée par le CNEAF.

Ces images pourront être utilisées à des fins de communication institutionnelle du CNEAF (site internet, publications, réseaux sociaux, supports de formation ou de promotion), sans but commercial.

En renvoyant la présente fiche d'inscription dûment complétée, j'autorise le CNEAF à utiliser mon image dans ce cadre et pour une durée illimitée, sans contrepartie financière.

En cas de refus, je m'engage à le signaler expressément à l'accueil le jour de l'événement.

 RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque 30066	Guichet 10041	N° compte 00010607601	Clé 78	Devise EUR	Domiciliation CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)		BIC (Bank Identifier Code)				
FR76	3006 6100 4100 0106 0760 178	CMCIFRPP				
Domiciliation CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC PARIS BAC 2 BOULEVARD RASPAIL 75007 PARIS ☎ 01 53 35 43 60				Titulaire du compte (Account Owner) C N E A F 247 RUE SAINT JACQUES 75005 PARIS		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		